

Catégorie croissance conservatrice américaine Aston Hill

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

31 décembre 2015

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement de la Catégorie croissance conservateur américain Aston Hill (le « Fonds ») donne les faits saillants de nature financière, mais ne comprend pas les états financiers annuels audités du Fonds. Il est possible d'obtenir un exemplaire des états financiers annuels gratuitement en adressant une demande par téléphone au 1 800 513-3868, par écrit à Gestion d'actifs Aston Hill inc., Relations avec les investisseurs, 77 King Street West, Suite 2110, P.O. Box 92, Toronto-Dominion Centre, Toronto (Ontario) M5K 1G8, ou sur notre site Web (www.astonhill.ca) ou sur celui de SEDAR (www.sedar.com). Les actionnaires peuvent également communiquer avec nous de la même manière pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier d'information sur le vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille.

LE FONDS

La Catégorie croissance conservatrice américaine Aston Hill (le « Fonds ») est une catégorie d'actions de Fonds Société Aston Hill inc., société de placement à capital variable gérée par Gestion d'actifs Aston Hill inc. (le « gestionnaire »), qui est aussi le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille de son fonds sous-jacent, le Fonds de croissance conservateur américain Aston Hill (le « fonds sous-jacent »). Le Fonds a des actions de séries A, F et I, il représente un placement admissible aux REER, aux FERR et aux CELI.

OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

L'objectif de placement du Fonds est de dégager une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres d'entreprises américaines. Pour atteindre cet objectif, le Fonds investit principalement dans des parts du fonds sous-jacent, qui de son côté investit dans un portefeuille géré activement et composé principalement d'actions et de titres de capitaux propres d'entreprises américaines.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Établissement du Fonds

Le Fonds a commencé ses activités le 20 mai 2015, date à laquelle ont été lancées les actions de série I. Il s'agit d'un fonds commun de placement alternatif liquide créé pour offrir aux investisseurs des occasions de placement non traditionnelles.

RISQUES

Les risques associés aux placements dans les actions du Fonds figurent dans le prospectus, disponible sur le site Web du Fonds (www.astonhill.ca) et sur celui de SEDAR (www.sedar.com). Le Fonds n'a subi aucun changement de nature à modifier significativement les risques associés à un placement dans ses actions au cours de la période close le 31 décembre 2015.

RÉSULTATS

Les activités du Fonds ont commencé le 20 mai 2015. Par conséquent, il n'existe pas de données comparatives à présenter sur les séries du Fonds pour la période close le 31 décembre 2015.

Distributions

Aucune distribution n'a été versée durant la période close le 31 décembre 2015.

Variation de l'actif net liée aux activités

Pour la période close le 31 décembre 2015, le total des revenus du Fonds s'est établi à 0,12 \$ par action de série A, à 0,09 \$ par action de série F et à 0,14 \$ par action de série I.

Le total des charges par action pour la période close le 31 décembre 2015 s'est établi à 0,04 \$ par action de série A, 0,03 \$ par action de série F et 0 \$ par action de série I.

Souscriptions et rachats

Il est possible de souscrire et de réinvestir des actions du Fonds chaque jour, à un prix équivalant à la valeur liquidative par action, calculée quotidiennement. Pour la période commencée à la date d'établissement et close le 31 décembre 2015, le Fonds a reçu des souscriptions pour 37 311 actions de série A, 118 428 actions de série F et 15 000 actions de série I et a réinvesti 3 actions de série A, 5 actions de série F et 0 actions de série I.

Rachats

Il est possible de demander le rachat des actions du Fonds chaque jour, à un prix de rachat équivalant à la valeur liquidative par action, calculée quotidiennement. Pour la période commencée à la date d'établissement et close le 31 décembre 2015, 39 actions de série F ont été rachetées. Aucune action des séries A et I n'a été rachetée.

Valeur liquidative

Au 31 décembre 2015, la valeur liquidative par action du Fonds s'établissait à 10,31 \$ par action de série A, à 10,35 \$ par action de série F et à 10,15 \$ par action de série I. La valeur liquidative totale du Fonds au 31 décembre 2015 s'établissait à 1,8 M\$, soit 0,4 M\$ en actions de série A, 1,2 M\$ en actions de série F et 0,2 M\$ en actions de série I.

Portefeuille

Au 31 décembre 2015, le portefeuille de placements du fonds sous-jacent se composait de 83 titres de sociétés au total. Un aperçu du portefeuille du fonds sous-jacent ainsi qu'une liste de ses 25 principaux titres figurent dans le présent rapport. Le rapport du gestionnaire de portefeuille renferme des renseignements sur le rendement et sur les changements apportés au portefeuille au cours de la période.

Le portefeuille du Fonds a enregistré un gain net (réalisé et latent) de 18 201 \$ pour la période close le 31 décembre 2015.

Liquidité

Pour procurer de la liquidité aux actionnaires, le Fonds permet à ces derniers de souscrire des actions ou d'en demander le rachat chaque jour, à un prix équivalant à la valeur liquidative par action calculée quotidiennement.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les opérations avec des parties liées correspondent aux services fournis par le gestionnaire en vertu de la convention de gestion. Voir la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous.

FRAIS DE GESTION

Gestion d'actifs Aston Hill inc. est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. En vertu de la convention de gestion conclue entre le Fonds et le gestionnaire, celui-ci est responsable des affaires courantes du Fonds et, en contrepartie, le Fonds lui paie des frais de gestion. Pour les séries A et F du Fonds, des frais de gestion pouvant atteindre respectivement 2,0 % et 1,0 % sont versés au gestionnaire au titre des services de gestion générale et d'administration rendus. Aucuns frais de gestion ne sont imputés pour les actions de série I. Chaque investisseur négocie plutôt ses propres frais et les verse directement au gestionnaire.

Le gestionnaire est tenu de verser des frais de service aux conseillers financiers à même les frais de gestion qu'il reçoit pour les services courants offerts aux investisseurs. Ces frais de service sont calculés et payables chaque mois, en fonction de l'actif total investi par les clients de chaque conseiller financier dans des actions de série A/TA6 du Fonds pendant le mois. Le taux annuel des frais de service varie selon l'option d'achat choisie par l'investisseur. Le taux annuel maximal est de 1,00 % pour les actions de série A/TA6 achetées selon l'option frais d'acquisition initiaux et de 0,50 % pour les actions de série A/TA6 achetées selon l'option frais d'acquisition reportés réduits. Au troisième anniversaire du placement, le taux des frais de service relatifs aux parts achetées aux termes de l'option frais d'acquisition reportés réduits est remplacé par le taux applicable à l'option frais d'acquisition initiaux. Aucuns frais de service ne sont imputables aux actions de série F/TF6 du Fonds.

Pour la période close le 31 décembre 2015, les frais de gestion se sont établis à 2 759 \$.

Frais d'administration

Le gestionnaire impute au Fonds une partie des salaires de base des personnes ayant effectué des tâches liées aux activités du Fonds. Ces charges sont directement imputables au Fonds, car elles découlent des travaux effectués pour celui-ci en matière de comptabilité, d'évaluation, de fiscalité, de conformité, de relations avec les investisseurs, de présentation de l'information financière, de communication de l'information aux actionnaires, de gestion des coûts, de supervision et d'autres activités.

Il n'y a eu aucun frais d'administration pour la période close le 31 décembre 2015.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du Fonds pour les périodes indiquées. *Les informations figurant dans ces tableaux sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre la valeur de l'actif net par action à l'ouverture et à la clôture.*

Actif net par action ¹⁾

Série A

	Période close le 31 décembre 2015 ²⁾
Actif net à l'ouverture de la période ³⁾	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités ⁴⁾	
Total des revenus	0,11
Total des charges	(0,04)
Gain (perte) réalisé pour la période	—
Gain (perte) latent pour la période	0,19
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	0,26 \$
Distributions aux actionnaires ³⁾	
Revenus	— \$
Dividendes	—
Gains en capital	—
Remboursement de capital	—
Total des distributions aux actionnaires	— \$
Actif net à la clôture de la période ³⁾	10,31 \$

Série F

	Période close le 31 décembre 2015 ²⁾
Actif net à l'ouverture de la période ³⁾	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités ⁴⁾	
Total des revenus	0,09
Total des charges	(0,03)
Gain (perte) réalisé pour la période	—
Gain (perte) latent pour la période	0,21
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	0,27 \$
Distributions aux actionnaires ³⁾	
Revenus	— \$
Dividendes	—
Gains en capital	—
Remboursement de capital	—
Total des distributions aux actionnaires	— \$
Actif net à la clôture de la période ³⁾	10,35 \$

¹⁾ Ces informations sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds.

²⁾ Pour la série A, période du 14 octobre 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015. Pour la série F, période du 5 octobre 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015. Pour la série I, période du 20 mai 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015.

³⁾ L'actif net par action et les distributions par action ont été établis selon le nombre réel d'actions en circulation à la date pertinente.

⁴⁾ L'augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités, par action, a été calculée d'après le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Actif net par action¹⁾ (suite)**Série I**

	Période close le 31 décembre 2015 ²⁾
Actif net à l'ouverture de la période ³⁾	10,00 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités ⁴⁾	
Total des revenus	0,14
Total des charges	—
Gain (perte) réalisé pour la période	—
Gain (perte) latent pour la période	0,01
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités	0,15 \$
Distributions aux actionnaires ³⁾	
Revenus	— \$
Dividendes	—
Gains en capital	—
Remboursement de capital	—
Total des distributions aux actionnaires	— \$
Actif net à la clôture de la période ³⁾	10,15 \$

¹⁾ Ces informations sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds.

²⁾ Pour la série A, période du 14 octobre 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015. Pour la série F, période du 5 octobre 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015. Pour la série I, période du 20 mai 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015.

³⁾ L'actif net par action et les distributions par action ont été établis selon le nombre réel d'actions en circulation à la date pertinente.

⁴⁾ L'augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités, par action, a été calculée d'après le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative)**Série A**

Aux	31 décembre 2015
Valeur liquidative (en milliers)	385 \$
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	37
Ratio des frais de gestion de base ¹⁾	2,16 %
Ratio des frais de gestion (« RFG ») ²⁾	2,44 %
RFG avant renoncations et prises en charge	12,15 %
Ratio des frais d'opérations ³⁾	0,06 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	9,82 %
Valeur liquidative par action	10,31 \$

Série F

Aux	31 décembre 2015
Valeur liquidative (en milliers)	1 225 \$
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	118
Ratio des frais de gestion de base ¹⁾	1,27 %
Ratio des frais de gestion (« RFG ») ²⁾	1,44 %
RFG avant renoncations et prises en charge	10,45 %
Ratio des frais d'opérations ³⁾	0,06 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	9,82 %
Valeur liquidative par action	10,35 \$

¹⁾ Un ratio des frais de gestion de base distinct qui ne comprend pas la TVH est présenté.

²⁾ Le RFG est établi selon le Règlement 81-106 et comprend le total des charges (compte non tenu des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille) du Fonds pour la période indiquée, y compris la charge d'intérêts et les frais d'émission, le cas échéant. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne du Fonds pour la période. Pour plus de renseignements sur ce calcul, voir la rubrique « Ratio des frais de gestion » ci-après.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

⁴⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille a géré activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé pour un exercice, plus les frais d'opérations du Fonds sont élevés et plus il est probable qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille se calcule en divisant le coût des achats ou, s'il est moindre, le produit de la vente de titres en portefeuille au cours de la période, compte non tenu de la trésorerie et des placements à court terme dont l'échéance est de moins d'un an, par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille pendant la période.

Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative) (suite)**Série I**

Aux	31 décembre 2015
Valeur liquidative (en milliers)	152 \$
Nombre d'actions en circulation (en milliers)	15
Ratio des frais de gestion de base ¹⁾	0,39 %
Ratio des frais de gestion (« RFG ») ²⁾	0,44 %
RFG avant renoncations et prises en charge	28,82 %
Ratio des frais d'opérations ³⁾	0,06 %
Taux de rotation du portefeuille ⁴⁾	9,82 %
Valeur liquidative par action	10,15 \$

¹⁾ Un ratio des frais de gestion de base distinct qui ne comprend pas la TVH est présenté.

²⁾ Le RFG est établi selon le Règlement 81-106 et comprend le total des charges (compte non tenu des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille) du Fonds pour la période indiquée, y compris la charge d'intérêts et les frais d'émission, le cas échéant. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne du Fonds pour la période. Pour plus de renseignements sur ce calcul, voir la rubrique « Ratio des frais de gestion » ci-après.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

⁴⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille a géré activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé pour un exercice, plus les frais d'opérations du Fonds sont élevés et plus il est probable qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille se calcule en divisant le coût des achats ou, s'il est moindre, le produit de la vente de titres en portefeuille au cours de la période, compte non tenu de la trésorerie et des placements à court terme dont l'échéance est de moins d'un an, par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille pendant la période.

Ratio des frais de gestion

Pour la période close le 31 décembre 2015, le ratio des frais de gestion de base, qui ne comprend pas la TVH, était de 2,16 % pour la série A, de 1,27 % pour la série F et de 0,39 % pour la série I.

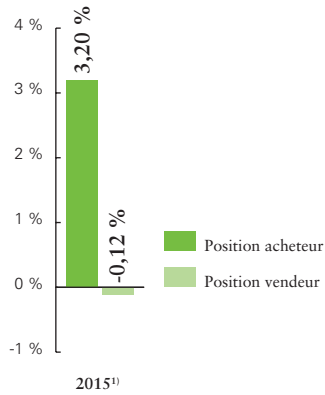
Le RFG du Fonds pour la période close le 31 décembre 2015 était de 2,44 % pour la série A, de 1,44 % pour la série F et de 0,44 % pour la série I.

Le RFG avant renoncations et prises en charge pour la période close le 31 décembre 2015 était de 12,15 % pour la série A, de 10,45 % pour la série F et de 28,82 % pour la série I.

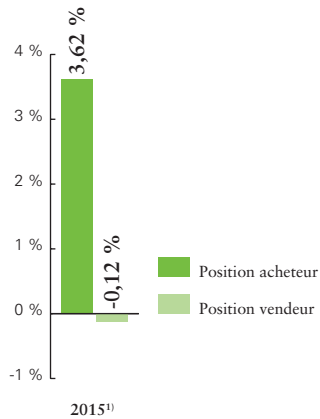
RENDEMENT PASSÉ

Rendements annuels

Série A



Série F



Série I



¹⁾ Pour la série A, période du 14 octobre 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015. Pour la série F, période du 5 octobre 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015. Pour la série I, période du 20 mai 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015.

Rendements annuels composés

Les séries A, F et I du Fonds de croissance conservateur américain Aston Hill ont moins d'un an d'existence. Les rendements annuels composés de ces séries ne sont donc pas disponibles.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2015

	Pourcentage de la valeur liquidative
Composition du portefeuille	
Fonds communs de placement	90,9 %
Trésorerie	7,0 %
Autres éléments de l'actif (du passif), montant net	2,1 %
Total	100,0 %

	Pourcentage de la valeur liquidative
Placements	
Positions acheteur	
Fonds de croissance conservateur américain Aston Hill – Série I	90,9 %
Trésorerie	7,0 %
Pourcentage total des positions acheteur	97,9 %
Valeur liquidative totale :	1 762 173 \$

Aperçu du fonds sous-jacent en pourcentage de la valeur liquidative de la Catégorie croissance conservatrice américaine Aston Hill

Au 31 décembre 2015

Aperçu du portefeuille du Fonds de croissance conservateur américain Aston Hill

	Pourcentage de la valeur liquidative
Répartition sectorielle	
Services financiers	11,1 %
Technologies de l'information	7,4 %
Biens de consommation discrétionnaire	8,5 %
Soins de santé	6,4 %
Industries	4,5 %
Biens de consommation de base	4,0 %
Matières premières	2,2 %
Services publics	1,4 %
Fonds négociés en bourse	0,9 %
Services de télécommunications	0,7 %
Énergie	0,2 %
Contrats de change à terme	(0,9 %)
Trésorerie	32,6 %
Autres éléments de l'actif (du passif), montant net	21,0 %
Total	100,0 %

APERÇU DU PORTEFEUILLE (suite)

Au 31 décembre 2015

25 principaux titres

Nom du titre	Pourcentage de la valeur liquidative
Trésorerie	32,6 %
Walt Disney Co.	1,4 %
Cisco Systems Inc.	1,3 %
MasterCard Inc.	1,3 %
CVS Health Corp.	1,2 %
Dow Chemical Co.	1,2 %
Starbucks Corp.	1,1 %
Kroger Co.	1,1 %
UnitedHealth Group Inc.	1,1 %
Comcast Corp.	1,1 %
BlackRock Inc.	1,1 %
Apple Inc.	1,0 %
Lowe's Cos Inc.	0,9 %
Discover Financial Services	0,8 %
VF Corp.	0,7 %
Morgan Stanley	0,7 %
Dominion Resources Inc.	0,7 %
NextEra Energy Inc.	0,7 %
BrownForman Corp.	0,7 %
PepsiCo Inc.	0,7 %
Visa Inc.	0,7 %
Accenture PLC	0,7 %
Republic Services Inc.	0,7 %
Procter & Gamble Co.	0,6 %
United Technologies Corp.	0,6 %
Pourcentage total des positions acheteur	54,7 %
Total	16 988 865 \$

La composition du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre.

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Gestion d'actifs Aston Hill inc.

Gestion d'actifs Aston Hill inc. est une filiale en propriété exclusive de Services financiers Aston Hill inc., société de gestion d'actifs diversifiés qui offre un ensemble de fonds communs de placement destinés à des particuliers, de fonds d'investissement à capital fixe, de fonds de capital-investissement, de fonds de couverture et de fonds institutionnels distincts. La société gère, au 31 décembre 2015, des actifs d'une valeur de plus de 2,67 milliards de dollars. Aston Hill compte des bureaux à Toronto et à Halifax.



RAPPORT DU GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE POUR LE FONDS SOUS-JACENT

Le Fonds a été lancé le 31 mars 2015 et s'est bien maintenu durant le reste de l'année, qui a été une période très difficile pour les actions. Les actions américaines ont, dans l'ensemble, stagné jusqu'en août lorsque le marché a fortement reculé, jusqu'en septembre, avant de rebondir solidement en octobre. Le recul de l'été avait pour cause des points de faits macroéconomiques. Le jeu dangereux auquel s'est livrée la Grèce avec la BCE et les inquiétudes quant à la viabilité de la croissance de la Chine ainsi que la dévaluation de sa monnaie, ont été les facteurs déclenchant une baisse, rapide, des actions sur tous les marchés. Les conjectures sur un éventuel resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine, soit un relèvement des taux en septembre pour la première fois depuis la crise financière, et ses implications pour la croissance économique, ont également attisé la flamme.

Le Fonds n'a pas été trop touché par la vente massive qui a eu lieu au cours de cette période. Avant la liquidation en été, les positions du Fonds en options de vente sur divers indices de marché auraient compensé la performance négative de ses placements en actions en cas de baisse, fournissant ainsi une certaine protection contre les pertes sur les actions. De plus, ces positions ont permis de réduire la volatilité globale du Fonds durant une période exceptionnellement volatile.

Les actions avaient rebondi en octobre, mais le rebondissement s'est affaibli et les derniers mois de l'année ont été fort volatils, novembre et décembre ayant connu d'importantes baisses avant d'enregistrer des gains durant la deuxième moitié de chaque mois, masquant les mouvements de grande ampleur qui se sont produits. Cette volatilité résulte de nombreux facteurs, dont la prise en compte par le marché de la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis, le ralentissement de la croissance mondiale et la baisse des prix des produits de base.

Le Fonds s'est bien maintenu dans les derniers mois de l'année en diminuant son exposition aux actions et en veillant à ce que les stratégies de couverture, notamment les options de vente sur indices, soient mises en place pour compenser la faiblesse des actions et réduire la volatilité. Pour le portefeuille d'actions du Fonds, l'accent a été mis sur les titres à grande capitalisation, productifs de dividendes et moins volatils que les titres semblables. Le portefeuille d'actions était sous-pondéré dans les secteurs de l'énergie et des matières premières, qui ont été les moins performants en raison de la baisse des prix des produits de base. Pour 2016, le Fonds a gardé son positionnement défensif, car nous ne pensons pas que la volatilité aille en s'affaiblissant, les nombreux problèmes auxquels sont confrontés les marchés en 2015 étant loin d'être réglés. La croissance mondiale demeure atone, malgré des mesures de relance d'une ampleur inédite. L'arsenal de la politique monétaire s'épuise et les tentatives de nouvelles politiques, notamment celle des taux d'intérêt négatifs, pourraient avoir des conséquences inattendues. Les divergences de politique monétaire des États-Unis et des autres pays entraîneront probablement d'autres fluctuations des cours des actifs. Compte tenu de cette possibilité, nous pensons qu'une approche prudente est justifiée.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains des énoncés compris dans le présent rapport, notamment des prévisions financières et commerciales et des perspectives financières, peuvent être des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction à l'égard de ses plans futurs et de ses intentions, de la croissance, des résultats, de la performance ainsi que des possibilités et des perspectives commerciales. Les termes « pouvons », « devrions », « pourrions », « anticipons », « croyons », « prévoyons », « avons l'intention de », « potentiel » ou « continuons » et d'autres expressions similaires ont été utilisés pour identifier les énoncés prospectifs. Ces énoncés reflètent l'opinion actuelle de la direction et sont fondés sur les informations dont celle-ci dispose actuellement. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des incertitudes et à des risques importants. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats exposés dans les énoncés prospectifs en raison d'un certain nombre de facteurs, notamment l'évolution de la conjoncture générale de l'économie et des marchés, ainsi que d'autres facteurs de risque. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses que la direction estime raisonnables, nous ne pouvons garantir que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faits à la date des présentes, et nous ne nous engageons pas à les mettre à jour ni à les réviser pour tenir compte de faits nouveaux ou de circonstances nouvelles.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Comité d'examen indépendant

John Crow
Président

C. Scott Browning

Robert Falconer

Joseph H. Wright

Administrateurs de Fonds Société Aston Hill inc.

Derek Slemko

C. Scott Browning

Larry Guy

Administrateurs et dirigeants du gestionnaire

James Werry
Administrateur et chef de la direction
(depuis le 20 février 2016)

Ben Cheng
Chef des placements

Derek Slemko
Administrateur, président et
chef de l'exploitation

Kal Zakarneh
Administrateur et chef des finances

Gestion de portefeuille

Darren Cabral
Vice-président et gestionnaire de portefeuille

Vivian Lo
Vice-président et gestionnaire de portefeuille

John Kim
Gestionnaire de portefeuille

Barry Morrison
Gestionnaire de portefeuille

Alexander (Sandy) Liang
Gestionnaire de portefeuille et président
AHF Capital Partners Inc.

Gestionnaire et fiduciaire

Gestion d'actifs Aston Hill inc.

Agent des transferts

Fiducie RBC Services aux Investisseurs et
de trésorerie

Dépositaire

Fiducie RBC Services aux Investisseurs et
de trésorerie

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Site Web

www.astonhill.ca